

**Mairie**  
**FRANGY EN BRESSE**  
**711330**

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi **11 décembre 2015** à 20 H 30 sous la présidence de Patrick GUILLOT, Maire

Excusé : Paul BUATOIS (procuration à Gérard MACHURAU)

Secrétaire de séance : Josette COMBETTE.

**Le Conseil Municipal :**

- Approuve le compte-rendu de la séance précédente.
- Après vote à bulletins secrets qui a donné le résultat suivant : pour 1 voix, contre 14, émet un avis défavorable au projet de fusion du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par Monsieur le Préfet.
- Vu l'arrêté en date du 05 novembre autorisant la création d'un lotissement de 5 lots, fixe à 13 € le prix de vente du M2, charge l'étude notariale de Saint Germain du Bois de dresser les actes de vente des parcelles et décide la création d'un budget annexe assujetti à TVA.
- Accepte la résiliation au 31 décembre, du bail de location de l'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la mairie de Jean-Charles MARTIN puis, parmi les 4 candidatures reçues, attribue l'appartement à Paul REMANDET et Alyssa PADIOLLEAU et en fixe les modalités.
- Fait le point financier sur les travaux d'assainissement collectif réalisés et décide de modifier la section d'investissement du budget d'un montant de 1.000 €.
- Est informé des choix de la commission voirie pour les travaux 2016, sur les voies d'intérêt communautaire.
- Entend le compte rendu de diverses réunions : S.I.C.E.D. (10 décembre), S.I.A. Seille, Seillette et Brenne (19 novembre), S.I.E. Seillette (09 novembre) et présentation par la S.A.U.R. d'un schéma de défense incendie (03 décembre).
- Discute des propositions de contrat pour la maintenance et les contrôles réglementaires des équipements de la cuisine de la cantine et salle des fêtes ainsi que pour la mise en place d'une citerne et la fourniture de propane pour le bâtiment dit « maison Pargaud ».
- Evoque les divers projets qui pourraient être réalisés en 2016 : sécurisation des abords routiers au Bourg, aménagement paysager du lotissement, divers travaux d'entretien des bâtiments, plantations, préau pour l'école, création d'un site internet, achat de matériels de bureau.
- Emet un avis défavorable à la dissolution du CCAS, possible suite à la loi NOTRe.
- Fixe au vendredi 15 janvier 2016 la prochaine réunion.

La Secrétaire :



Le Maire :

